

**Identité**

Libellé	<b>AFER DIVERSIFIE DURABLE</b>
Isin	<b>FR0010821470</b>
Devise comptable	<b>EUR</b>
Société de gestion	<b>AVIVA INVESTORS FRANCE</b>

**Frais et Charges**

Commission de souscription	<b>Maximum 4.00 %</b>
Commission de rachat	<b>Fixe 0.00 %</b>
Frais de gestion	<b>Maximum 0.60 % TTC</b>
T.F.E.	<b>30/09/2017 : 0.60%</b>

**Indicateur de risque**



**Caractéristiques financières**

Affectation des résultats	<b>Mixte capitalisation / distrib</b>
Agrément AMF	<b>01/12/2009</b>
Prospectus au	<b>11/06/2014</b>
Classification	<b>Diversifiés euro - allocation mixte</b>
Durée minimum de placement recommandée	<b>Supérieure à 60 mois</b>
Fréquence	<b>Quotidien</b>
Famille de produits	<b>OPCVM</b>
Public visé	

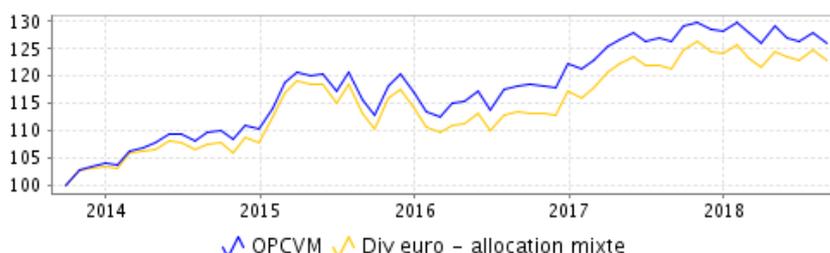
**Indice de référence**

Libellé de l'indice de référence	<b>EURO STOXX RETURN EUR (40%) BAREUR EAGG 5-7Y (60%)</b>
----------------------------------	---

**Évolution de l'indice de performance**

**Performances annuelles**

Année	OPCVM	Indice
2017	<b>4,80</b>	-
2016	<b>4,60</b>	-
2015	<b>5,94</b>	-
2014	<b>6,16</b>	-
2013	<b>13,51</b>	-



**Performances glissantes au 31/08/2018**

Période	OPCVM	Indice	Période	OPCVM	Indice
1 mois	<b>-1,55</b>	-	2 ans	<b>6,79</b>	-
6 mois	<b>-1,35</b>	-	3 ans	<b>9,08</b>	-
YTD	<b>-1,67</b>	-	4 ans	<b>14,87</b>	-
1 an	<b>-0,20</b>	-	5 ans	<b>30,16</b>	-

**Informations complémentaires**

**Objectifs et politique d'investissement**

Classification de l'OPCVM : Diversifié.

Description des objectifs et de la politique d'investissement :

L'OPCVM a pour objectif, à travers une sélection de titres répondant à des critères d'investissement socialement responsable (ISR), de réaliser sur la durée de placement recommandée une performance supérieure à celle de l'indicateur de référence composite : 60% Barclays Capital Euro Aggregate 5- 7 ans + 40% EURO STOXX®.

L'OPCVM investira sur des actions et des titres de créance et instruments du marché monétaire répondant à des critères d'Investissement Socialement Responsable (ISR) définis par Aviva Investors selon une approche cherchant à identifier les entreprises les plus en avance sur l'ISR au sein de chaque secteur. La société de gestion s'appuie sur un prestataire externe pour sélectionner les titres selon des critères ESG (environnement, social et gouvernance).

L'allocation entre les poches taux et actions est déterminée en premier lieu en fonction de l'indicateur de référence. Elle est par la suite ajustée en fonction des opportunités d'investissements et des niveaux de valorisation et de risque des différentes classes d'actifs.

Caractéristiques essentielles :

- L'OPCVM sera exposé entre 20% et 60% de l'actif aux marchés actions des pays de la zone Euro ainsi que des pays membres de l'OCDE dans la limite de 15%. Les titres détenus pourront concerner tous les secteurs économiques et seront issus de toutes capitalisations.

En outre, le portefeuille sera exposé entre 40 et 80% de l'actif en titres de créance et instruments du marché monétaire émis indifféremment par le secteur public ou privé d'émetteurs de pays membres de la zone Euro et dans la limite de 10% de l'actif net, d'émetteurs de pays membres de l'OCDE, à condition que ces titres soient libellés en euros.

- La société de gestion applique des dispositions relatives à la sélection des émetteurs notamment en limitant le pourcentage de détention pour un même émetteur en fonction de sa notation lors de l'acquisition. Ainsi, la détention de titres d'un émetteur non noté ou de notation inférieure à A (notation Standard & Poor's ou notation équivalente auprès d'une agence indépendante de notation) est limitée à 3 % maximum de l'actif net.

Il est précisé que chaque émetteur sélectionné fait l'objet d'une analyse par la société de gestion, analyse qui peut diverger de celle de l'agence de notation. Un comité de sélection des signatures valide l'intégralité des émetteurs sélectionnés qu'ils soient notés ou non notés, et statue si besoin sur la notation effectivement retenue pour chaque émetteur.

Il est précisé que chaque émetteur sélectionné fait l'objet d'une analyse par la société de gestion, analyse qui peut diverger de celle de l'agence de notation. Un comité de sélection des signatures valide l'intégralité des émetteurs sélectionnés qu'ils soient notés ou non notés, et statue si besoin sur la notation effectivement retenue pour chaque émetteur.

Indicateur(s) de référence :

- L'indicateur de référence auquel le porteur pourra comparer a posteriori la performance de son investissement est composé des indices suivants :

- 60% Barclays Capital Euro Aggregate 5-7 ans, cet indice est un indice obligataire composé d'emprunts d'Etats ou d'émetteurs privés, libellés en euro, à taux fixe d'une durée de vie restant à courir de 5 à 7 ans, dont l'émetteur bénéficie d'une notation : catégorie investissement. Il est calculé quotidiennement et publié par Barclays Capital ;

- 40% EURO STOXX®, cet indice action est composé des principales capitalisations de la zone Euro. Il est calculé et publié par STOXX Limited (dividendes réinvestis, cours de clôture).

**Modalités de souscription-rachat :**

- L'investisseur peut demander la souscription de ses parts, soit en montant, soit en nombre de parts, et le rachat en nombre de parts, auprès du centralisateur BNP Paribas Securities Services (Les Grands Moulins de Pantin - 9 rue du Débarcadère - 93761 Pantin Cedex). L'heure limite de réception des ordres qui sont traités à cours inconnu sur la base de la prochaine valeur liquidative est fixée à 11h30. Pour les souscriptions ou les rachats qui passent par l'intermédiaire d'un autre établissement, un délai supplémentaire pour acheminer ces ordres est nécessaire pour le traitement des instructions. - La valeur liquidative est calculée chaque jour de bourse à Paris à l'exception des jours fériés légaux n'étant pas un vendredi.
- Cet OPCVM capitalise et/ou distribue ses sommes distribuables.

**Autres informations :**

- Les instruments dérivés et intégrant des dérivés pourront être utilisés pour exposer l'OPCVM aux marchés actions et de taux, ainsi que pour le couvrir du risque actions. Le risque global de l'OPCVM est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement. Le niveau maximal d'exposition de l'OPCVM aux marchés pourra être porté jusqu'à 110% de son actif net.
- La performance de l'OPCVM résulte de l'encaissement des dividendes ou des coupons versés par les émetteurs des titres détenus, ainsi que de l'évolution de la valeur desdits titres.
- La durée de placement recommandée est supérieure à 5 ans.